

Avis de la réunion du conseil de Gestion pédagogique du vendredi 27 mars 2015

Présents

Laurent Gross, Président du Conseil de gestion pédagogique

Membres représentants des professeurs

Manon Ledune, Paul-Jean Vranken, Isabelle Willems, Philippe Debruxelles

Membre représentant le personnel autre que les professeurs

Serge Gabet

Membre représentant des organisations syndicales

Michel Boermans

Membres représentants des étudiants

Laurianne Couturier, Bertrand Conard

Invité

Aurélien Hougardy

Ouverture de la séance vers 12h40

Ordre du jour :

- · Approbation du PV de la réunion du CGP en date du 13/03/2015
- Attributions
- · Commissions de recrutement
- · Capacité d'accueil
- Divers

Approbation du projet de PV du 13 mars 2015 :

Le projet de PV est approuvé par 6 voix pour, 0 voix contre et 3 abstentions.

Attributions

Hichame Alaouie – 60h conférencier –type long- en « Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues) » pour l'encadrement du pilote IMAGE.

Patrick Dehalu – 60h conférencier –type court- en « Prise de vues et traitement de l'image (Prise de vues) » pour l'encadrement du pilote IMAGE.

Thomas Gastinel – 30h conférencier –type court- en « Prise et traitement du son (Prise de son) » l'encadrement du Pilote SON.

Joëlle Keyser – 2h/semaine TDD –type court- en « Montage et pratique scripte (scripte) » pour le remplacement de Véronique Lagrange sur le pilote.

Les attributions sont votées de manière globale : 7 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

Commissions de recrutement

Entre avril et juin, des commissions de recrutement se réuniront afin d'analyser les candidatures aux postes ouverts en 2015-2016 au Moniteur. Le directeur distribue un tableau reprenant cinq propositions de commissions de recrutement ainsi que les postes qui leur sont affectés (voir document en pièce jointe). Pour le secteur audiovisuel, une commission pour chaque option sera organisée, tandis que pour le secteur théâtre, une commission commune sera organisée.

Les commissions de recrutement sont votées de manière globale : 7 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

Capacité d'accueil

L'Insas doit définir le nombre d'étudiants maximum qui pourront être accueillis au le second cycle en 2015-2016. Le directeur distribue un document reprenant pour chaque option et chaque spécialité, la population scolaire des BA3 de 2014-15, la population scolaire des mastères de 2014-15, la capacité d'accueil qui avait été prévue pour 2014-2015, le nombre d'étudiants actuellement inscrits, et les propositions de capacité d'accueil pour 2015-2016. Un professeur demande à ce qu'on réduise de 9 à 8 le nombre d'étudiants proposés en MA1 Cinéma spécialité Réalisation.

Les capacités d'accueil, avec la modification proposée, sont votées de manière globale :

7 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions

Divers

- Epreuves d'aptitudes de l'option réalisation

Le directeur explique qu'avec les premières modifications de la réforme « Paysage », le cadre législatif donnera beaucoup plus de libertés aux établissements, notamment dans le calendrier des épreuves d'aptitudes. L'idée a donc été soumise de dédoubler la première des épreuves en option réalisation, afin d'alléger le nombre de candidats à chacune des sessions, et de mieux répartir les corrections dans le temps et auprès des professeurs. Une première session serait organisée en mai (reprenant l'épreuve de langage cinéma, le questionnaire socioculturel et éventuellement l'épreuve photo), tandis que la seconde session reprenant les mêmes épreuves serait organisée en août. La première session laisserait de cette manière deux mois pour corriger les épreuves et déjà effectuer une première sélection dans la première session. Une discussion s'en suit.

Il est décidé qu'il est trop tard pour apporter une modification dans l'organisation des prochaines épreuves d'aptitudes et que l'idée sera discutée à nouveau, et à temps, pour l'année suivante.

1	اھ ا	ıra	n	- C	ìro	cc

Directeur